

CONSEIL

Comité du budget

**ÉTATS FINANCIERS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUES AU 31 DÉCEMBRE 2008**

Résumé :

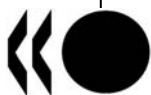
Ce document présente les états financiers pour 2008, avec l'opinion de l'auditeur externe.

Action pour le Comité du budget :

Les états financiers sont présentés au Comité du budget pour information.

JT03265640

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format





14 mai 2009

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables au secteur public (IPSAS) ainsi qu'au Règlement financier et aux Règles financières de l'Organisation. Les dirigeants de l'Organisation, en l'occurrence les trois signataires ci-après, sont responsables de ces états et sont également chargés de définir et de maintenir des dispositifs adéquats de contrôle financier interne.

Le système de contrôle financier interne de l'Organisation est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des rapports financiers et à la préparation des états financiers. Ce système recouvre en particulier des pratiques et procédures qui (i) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec précision et exactitude, de manière raisonnablement détaillée, les transactions et cessions d'actifs, (ii) permettent la préparation des états financiers conformément aux normes IPSAS ; (iii) fournissent une assurance raisonnable que les encaissements et les dépenses sont effectués avec l'autorisation des personnes compétentes et conformément au Règlement financier et aux Règles financières de l'Organisation et (iv) fournissent une assurance raisonnable que toute opération non autorisée d'acquisition, d'utilisation, ou de cession des actifs de l'Organisation peut être empêchée ou détectée à temps. Du fait des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles internes ne peuvent toutefois prétendre prévenir ou repérer toutes les erreurs éventuelles.

Les questions relatives au contrôle interne et aux informations financières sont du ressort du Comité d'audit. Ce Comité se réunit régulièrement et passe notamment en revue les rapports préparés par la Direction, le Directeur de l'audit interne et l'Auditeur externe.

Les dirigeants sont d'avis que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2008 ainsi que du résultat des opérations des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers ont été examinés par l'Auditeur externe. Son rapport figure ci-après.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Angel Gurría', is positioned above the name and title.

Angel Gurría
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick van Haute', is positioned above the name and title.

Patrick van Haute
Directeur exécutif

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anthony Kottier', is positioned above the name and title.

Anthony Kottier
Chef du Service du Programme,
du budget et de la gestion
financière



Le Premier président

Paris, le 15 MAI 2009

À Monsieur Angel Gurría,
Président du Conseil de l'OCDE

OPINION DE L'AUDITEUR EXTERNE

J'ai examiné les états financiers de l'OCDE pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, qui comprennent l'état de la situation financière, l'état de la performance financière, le tableau des flux de trésorerie et l'état des variations de l'actif net ainsi que le résumé des principales pratiques comptables et les autres notes explicatives. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité de la direction de l'OCDE. Il m'appartient d'exprimer, sur la base de ma vérification, une opinion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que mes travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative. Une vérification consiste notamment à examiner, par sondage, les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Elle consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives faites par la direction de l'OCDE, et à évaluer la présentation générale des états financiers. J'estime que la vérification que j'ai effectuée constitue une base raisonnable sur laquelle fonder mon opinion.

Mon opinion est que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'OCDE au 31 décembre 2008, ainsi que du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, et qu'ils ont été établis conformément aux normes comptables internationales applicables au secteur public (IPSAS) et, dans le cas où celles-ci ne sont pas encore définies, aux normes financières internationales (IFRS/IAS).

Philippe Séguin

OCDE
États de la situation financière au

		31 décembre 2008	31 décembre 2007
		€'000	€'000
<u>ACTIFS</u>			
Actifs courants	Notes		
Disponibilités - fonds libres	5	106,301	109,978
Disponibilités - fonds non libres	5	81,372	50,597
Stocks	6	726	702
Créances et charges constatées d'avance	7	98,976	85,736
Placements	8	-	10,529
Total des actifs courants		287,375	257,542
Actifs non courants			
Immobilisations financières	9	212,486	256,186
Créances non courantes	10	19,961	9,701
Biens, installations et équipements	11	14,323	14,054
Terrains et immeubles	12	420,981	377,337
Immobilisations incorporelles	13	1,341	1,082
Total des actifs non courants		669,092	658,360
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		956,467	915,902
<u>PASSIFS</u>			
Passifs courants			
Emprunts	14	6,290	7,900
Fournisseurs et charges à payer	15	111,673	101,175
Provisions pour risques et charges	16	10,353	679
Avantages du personnel	17	68,951	65,594
Produits différés	18	92,553	89,715
Total des passifs courants		289,820	265,063
Passifs non courants			
Avantages du personnel	17	1,373,499	1,291,000
Produits différés	18	176,497	136,505
Total des passifs non courants		1,549,996	1,427,505
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		1,839,816	1,692,568
<u>ACTIF NET</u>		(883,349)	(776,666)
Participation nette des pays membres	19	(1,019,560)	(930,010)
Budget et Fonds de réserve pour les pensions (PBRF)	19	213,795	180,242
Autres réserves	19	34,327	33,544
Déficit net de la période	19 & 25	(111,911)	(60,442)
<u>TOTAL DE L'ACTIF NET</u>		(883,349)	(776,666)

OCDE
États de la performance financière de l'année finissant le

		31 décembre 2008	31 décembre 2007
		€'000	€'000
<u>PRODUITS OPÉRATIONNELS</u>			
	Notes		
Contributions obligatoires	20	276,894	255,451
Contributions volontaires	20	79,274	67,177
Contributions aux pensions	17 & 20	79,003	75,285
Ventes de publications	20	15,071	14,407
Autres produits	20	13,518	5,224
Total des produits opérationnels		463,760	417,544
<u>CHARGES OPÉRATIONNELLES</u>			
Personnel	21	236,911	223,790
Pensions et avantages postérieurs à l'emploi	17 & 21	148,872	159,569
Honoraires des prestataires de services	21	27,987	22,021
Voyages	21	22,767	18,279
Charges de fonctionnement	21	79,240	67,020
Autres charges	21	11,554	1,616
Total des charges opérationnelles		527,331	492,295
Déficit des activités opérationnelles		(63,571)	(74,751)
Produits et charges financiers nets	22	(48,340)	14,309
Déficit des activités ordinaires		(111,911)	(60,442)
<u>DÉFICIT DE L'EXERCICE</u>	19 & 25	(111,911)	(60,442)

OCDE
Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le

		31 décembre 2008	31 décembre 2007
		€'000	€'000
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	Notes		
Déficit courant		(111,911)	(60,442)
Amortissements	11,12 & 13	14,525	12,932
Pertes sur cessions d'immobilisations	11 & 13	2	-
Augmentation / (diminution) des provisions pour risques et charges	16	9,674	(757)
Augmentation des avantages du personnel - régimes à prestations définies	17	90,488	103,349
(Augmentation) / diminution des créances	7 & 10	(23,500)	31,843
Augmentation des stocks	6	(24)	(161)
Diminution des valeurs de placement	8	10,529	148
Augmentation des dettes	15	10,498	26,471
Augmentation des produits différés	18	42,830	36,243
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		43,111	149,626
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations	11,12 & 13	(43,681)	(42,323)
Produits de la vente d'immobilisations	11,12 & 13	-	-
Diminution des immobilisations financières - Caisse de prévoyance du personnel	9	4,632	1,094
Diminution des immobilisations financières - autres	9	1,098	1,541
Diminution / (augmentation) des immobilisations financières - PBRF	9	37,971	(34,937)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		20	(74,625)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Diminution des dettes - Caisse de prévoyance du personnel	17	(4,632)	(1,094)
Emprunts	14	13,190	16,500
Remboursement des emprunts	14	(14,800)	(18,300)
Distribution aux pays membres et autres participants	19	(9,791)	(5,545)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(16,033)	(8,439)
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		27,098	66,562
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5	160,575	94,013
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	5	187,673	160,575

Les produits perçus au titre des contributions au Projet du Site sont inclus dans les flux de trésorerie des activités opérationnelles. Les augmentations des immobilisations au titre du Projet du Site sont incluses dans les flux de trésorerie des activités d'investissement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont comptabilisés en utilisant la méthode indirecte, suivant laquelle l'excédent ou le déficit net est ajusté des effets des opérations sans incidences sur la trésorerie, produits ou charges différés du passé ou des entrées de fonds ou paiements futurs, et des postes de recettes ou de dépenses associés aux flux de trésorerie des activités d'investissement ou de financement.

OCDE
États des variations de l'actif net

	Participation nette des pays membres	Report à nouveau	Réserves	Budget et Fonds de réserve pour les pensions	Excédent / (déficit) net de l'exercice	Total
	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000
Solde au 31 décembre 2006	(810,007)	(16,741)	31,363	138,239	(64,637)	(721,783)
Affectation du résultat de l'année précédente	(111,869)	(2,307)	7,536	42,003	64,637	-
Montants crédités aux pays membres et autres participants	(1,670)	-	-	-	-	(1,670)
IPSAS et autres ajustements	-	1,480	(881)	-	-	599
Réserves utilisées pour le financement du budget	-	-	(4,474)	-	-	(4,474)
Réévaluation des terrains et immeubles	11,104	-	-	-	-	11,104
Déficit net de l'exercice	-	-	-	-	(60,442)	(60,442)
<i>Sous total</i>	<i>(102,435)</i>	<i>(827)</i>	<i>2,181</i>	<i>42,003</i>	<i>4,195</i>	<i>(54,883)</i>
Solde au 31 décembre 2007	(912,442)	(17,568)	33,544	180,242	(60,442)	(776,666)
Affectation du résultat de l'année précédente	(102,659)	7,250	1,414	33,553	60,442	-
Montants crédités aux pays membres et autres participants	-	(2,743)	-	-	-	(2,743)
IPSAS et autres ajustements	-	-	-	-	-	-
Réserves et excédents utilisés pour le financement du budget	-	(6,417)	(631)	-	-	(7,048)
Réévaluation des terrains et immeubles	15,019	-	-	-	-	15,019
Déficit net de l'exercice	-	-	-	-	(111,911)	(111,911)
<i>Sous total</i>	<i>(87,640)</i>	<i>(1,910)</i>	<i>783</i>	<i>33,553</i>	<i>(51,469)</i>	<i>(106,683)</i>
Solde au 31 décembre 2008	(1,000,082)	(19,478)	34,327	213,795	(111,911)	(883,349)

La participation nette des pays membres comprend les avantages de pension et la couverture santé postérieure à l'emploi et l'excédent sur immobilisations corporelles, comme indiqué dans la note 19.

Le Budget et Fonds de réserve pour les pensions représente la valeur de l'actif net du Fonds à la clôture de l'exercice précédent. Les résultats du Fonds pour l'exercice en cours sont portés dans le déficit net de la période et analysés à la note 23.

Les écarts de réévaluation des biens immobiliers sont crédités directement à l'actif net, sauf s'il s'agit d'une écriture annulant une dépréciation du même actif précédemment porté en charge dans l'état de la performance financière.

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Note 1 : Informations générales

L'Organisation de coopération et de développement économiques (ci-après « l'Organisation ») a été fondée en 1961, en remplacement de l'Organisation européenne de coopération économique qui avait été créée en 1948 dans le cadre du Plan Marshall. L'Organisation regroupe 30 pays membres au sein d'une organisation dont le rôle le plus important consiste à offrir aux gouvernements un cadre pour examiner et élaborer des politiques économiques et sociales, conformément à la mission et au rôle énoncés dans la Convention de l'Organisation, à savoir :

- Réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière ;
- Contribuer à une expansion économique saine dans les pays membres, ainsi que dans les pays non membres entrés dans un processus de développement de leur économie ;
- Contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

L'Organisation est dirigée par un Conseil composé de représentants de tous les pays membres. Un Secrétaire général est nommé par le Conseil pour une durée de cinq ans.

L'Organisation a son siège à Paris (France) et possède des bureaux de représentation à Washington (DC), Mexico, Berlin et Tokyo.

L'Organisation jouit de privilèges et immunités, notamment celui de ne pas être redevable de la plupart des formes d'imposition.

L'Organisation est financée principalement par des contributions obligatoires et volontaires de ses pays membres, dans le cadre d'un Programme de travail biennal et d'un Budget annuel.

Le Budget est l'acte par lequel le Conseil accorde les autorisations d'engagements et procède aux dotations nécessaires au fonctionnement de l'Organisation et à la poursuite de ses activités. Il arrête également le montant des contributions des pays membres, compte tenu des autres ressources de l'Organisation. Tous les pays membres de l'Organisation financent le budget des programmes de la Partie I, soit environ 80 % du budget consolidé. Leur contribution est fondée essentiellement sur la taille relative de leur économie, avec un plafond de 24.975 %. Les budgets de la Partie II concernent des programmes intéressant un nombre limité de pays membres, ou portant sur des secteurs d'activité ne relevant pas de la Partie I. Les programmes de la Partie II sont financés selon un barème de contributions ou en vertu de tout autre accord particulier entre les pays participants. Des budgets annexes sont établis pour certaines activités spécifiques telles que les régimes de pension, le Projet du Site ou les publications.

L'approbation du Budget par le Conseil habilite le Secrétaire Général, sous réserve de conditions particulières édictées par le Conseil, à :

- engager, ordonnancer et payer toutes dépenses à la charge de l'Organisation, pour les buts visés, dans la limite des crédits alloués et, le cas échéant, des autorisations d'engagements ;
- percevoir les recettes inscrites au budget, ainsi que toute autre ressource revenant à l'Organisation dans le cadre de ses activités.

Plus de 70 pays non membres et plusieurs organisations internationales participent par ailleurs à des degrés divers au programme de travail de l'Organisation. Leur participation aux travaux de l'Organisation revêt plusieurs formes : participation à des Comités de la Partie I, participation à part entière à des programmes de la Partie II et en qualité d'observateurs à différents organes subsidiaires de l'Organisation.

En novembre 2007, le Conseil a adopté les feuilles de route en vue de l'adhésion du Chili, de l'Estonie, d'Israël, de la Russie et de la Slovénie à la Convention de l'Organisation. Les négociations d'adhésion se tiendront individuellement entre les pays candidats et les Comités de l'Organisation chargés des aspects de substance des travaux de l'Organisation. Une fois que les Comités se seront assurés qu'un pays candidat remplit les obligations assignées aux membres, le Conseil prendra la décision définitive de l'inviter ou non à adhérer à l'Organisation. L'Organisation a également proposé un engagement renforcé, en vue d'une éventuelle adhésion à l'Afrique du Sud, au Brésil, à la Chine, à l'Inde et à l'Indonésie.

Note 2 : Adoption de normes nouvelles et révisées

Pendant l'exercice en cours, l'Organisation a choisi d'adopter la norme IPSAS 25 (Avantages du personnel) préalablement à sa date d'entrée en vigueur pour les états financiers annuels couvrant les périodes commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011. Du fait que la norme IPSAS 25 est fondée sur la norme IAS 19, « Avantages du personnel », qui a déjà été adoptée par l'Organisation, l'adoption de ces normes n'entraîne pas de modifications des pratiques comptables de l'Organisation et il n'a pas été nécessaire de modifier les chiffres indiqués au titre des exercices antérieurs.

Note 3 : Principaux principes comptables

Méthode de comptabilité

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables internationales applicables au secteur public (IPSAS), publiées par l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB), et fondées sur les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards) et IFRS (International Financial Reporting Standards) définies par l'International Accounting Standards Board (IASB).

En absence de normes IPSASB spécifiques, ce sont les normes IFRS et IAS qui sont appliquées.

Les états financiers ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation et les principes comptables ont été appliqués de manière constante pendant tout l'exercice. Ils ont aussi été établis sur la base du coût d'origine, sauf pour la réévaluation de certains biens immobiliers et instruments financiers.

Les principaux principes comptables adoptés sont exposés ci-après.

Devises

Toutes les contributions obligatoires sont payables en euros. Les contributions volontaires sont acceptées en euros ainsi que dans d'autres devises. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Les opérations en devises sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. À chaque clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les pertes et les gains de change, réalisés ou non, résultant du règlement de ces opérations et de la conversion à la date de clôture des actifs et passifs libellés en devises, sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

Comptabilité de couverture

L'Organisation peut établir une couverture des flux de trésorerie pour ses futures recettes prévisionnelles en devises autres que l'euro. Une couverture de flux de trésorerie est une couverture du risque de variabilité des flux de trésorerie qui est imputable à un risque déterminé associé à un élément d'actif ou de passif reconnu ou à une transaction prévue et qui aura une incidence sur le revenu net enregistré.

Immobilisations incorporelles

Les coûts des logiciels informatiques comptabilisés en actifs sont amortis linéairement sur une durée d'utilisation ne pouvant excéder trois ans.

Généralement, les coûts associés à la mise au point et à la maintenance des logiciels informatiques sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses permettant d'améliorer ou d'accroître les performances des logiciels informatiques au-delà de leurs spécifications d'origine sont comptabilisées et sont ajoutées aux coûts initiaux des logiciels.

Immobilisations corporelles

Terrains, immeubles, biens, installations et équipements

Les terrains et les bâtiments sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à leurs montants réévalués, c'est-à-dire leur juste valeur à la date de réévaluation moins les éventuels amortissements cumulés ultérieurs et moins-values cumulées ultérieures. Les évaluations sont effectuées à des intervalles suffisamment réguliers pour que la valeur comptable ne diffère pas sensiblement de celle qui serait obtenue en utilisant les justes valeurs à la date de clôture.

Les éventuelles augmentations découlant de la réévaluation de ces terrains et bâtiments sont créditées à la réserve de réévaluation des immobilisations corporelles, sauf dans le cas où l'augmentation compense une diminution du même actif précédemment comptabilisée comme une dépense, auquel cas l'augmentation est créditée à l'état de la situation financière à concurrence de la diminution précédemment imputée. Une diminution du report découlant de la réévaluation de ces terrains et bâtiments est comptabilisée comme dépense dans la mesure où elle excède le montant éventuellement détenu dans la réserve de réévaluation des actifs incorporels à la suite d'une précédente réévaluation de cet actif.

L'amortissement des bâtiments réévalués est comptabilisé en charge dans l'état de la performance financière. Du fait des écarts significatifs existant entre les différentes durées de vie utile des éléments individuels des biens immobiliers, les coûts ont été ventilés entre différentes composantes : structure des immeubles, toitures et fenêtres, aménagements et installations qui sont amortis sur des durées différentes comme indiqué ci-dessous. La durée de vie utile de la structure des immeubles est ajustée pour tenir

compte des gros travaux de rénovation ayant pour effet d'allonger la durée de vie utile des actifs concernés. La durée de vie utile de toutes les autres composantes des bâtiments est réexaminée périodiquement et ajustée si nécessaire.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne sont pas amortis.

Les biens, installations et équipements sont comptabilisés à leur coût historique diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuellement constatées.

Les amortissements sont calculés linéairement de façon à étaler le coût ou la valeur des actifs autres que les terrains et immobilisations en cours sur leur durée de vie utile estimée, comme suit :

- Structure des immeubles 50 ans
- Toitures et fenêtres 33 ans
- Aménagements et installations 5-15 ans
- Autres immobilisations 3-10 ans

Le gain ou la perte résultant de la cession ou de la mise au rebut d'un actif correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé dans l'état de la performance financière.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur comptable des immobilisations peut être revue à la baisse pour dépréciation si du fait de certains événements ou de l'évolution des circonstances, leur recouvrement peut apparaître incertain. Si tel est le cas, le montant recouvrable de l'actif est estimé de façon à déterminer l'ampleur de la dépréciation éventuelle. Une dotation à la provision pour dépréciation est portée dans l'état de la performance financière de l'exercice concerné.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts comprennent les coûts directs des matières et, le cas échéant les coûts directs de main-d'œuvre et les frais généraux qui ont été exposés pour amener les stocks à leur localisation et état actuels. La valeur réalisable nette représente le prix de vente estimatif diminué des coûts estimatifs d'achèvement et les coûts liés à la commercialisation, la vente et la distribution. Les publications ayant le plus souvent un impact à court ou à moyen terme, une provision pour dépréciation est effectuée pour tous les ouvrages publiés avant 2006, ainsi que pour toutes les publications récentes dont les stocks sont supérieurs au volume de vente d'une année. Une provision pour dépréciation est effectuée pour les fournitures en stock depuis plus d'un an et qui sont supérieures à un an de consommation.

Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur nominale, diminuée si nécessaire des provisions constituées au titre des montant considérés comme irrécouvrables.

Aucune provision pour perte n'est effectuée au titre des contributions obligatoires dues par les pays membres, sauf si ces créances demeurent impayées pour des raisons techniques exceptionnelles et acceptées.

Pour toutes les autres créances, une provision pour perte est effectuée sur la base d'un examen des montants restant dus à la date de clôture.

Placements et autres instruments financiers

Les placements et autres instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière comprennent principalement les placements détenus pour le compte des participants à la Caisse de prévoyance du personnel et les contributions des pays membres au Budget et Fonds de réserve pour les pensions. Ils sont constitués de parts de fonds de placement et de dépôts bancaires. Les fonds sont investis en obligations, en actions et en instruments financiers dérivés en fonction d'objectifs définis en termes de risque et de performance.

Les actifs du Budget et Fonds de réserve pour les pensions sont comptabilisés à leur juste valeur à travers l'état de la performance financière, alors que les produits et charges de la Caisse de prévoyance du personnel ne sont pas enregistrés dans l'état de la performance financière puisque les résultats des placements reviennent aux participants. Les deux Fonds sont compris dans l'actif non courant, conformément à la stratégie de placements à long terme. À la fin de chaque exercice, il est procédé à une évaluation des placements détenus par les Fonds. Leur valeur est définie en référence aux cours officiels en vigueur le jour de l'évaluation, hors intérêts courus à partir de la date du dernier versement d'intérêts dans le cas d'obligations ou de valeurs à revenu fixe, ou bien à partir d'évaluations de contrats communiquées par le gestionnaire de fonds pour les placements non cotés. L'écart entre la valeur de marché et la valeur comptable est comptabilisé en plus ou moins-value.

Pour les opérations d'achat, le coût auquel chaque placement est comptabilisé est calculé sur la base du prix d'achat, hors intérêts courus à la date de l'acquisition et frais encourus en liaison avec cette acquisition. Si des valeurs appartenant à une même émission sont achetées à des prix différents, un prix d'achat moyen est calculé pour chaque unité.

Pour les opérations de vente ou de remboursement, les produits sont calculés sur la base du prix de vente ou du montant remboursé, hors intérêts acquis à la date de la vente et frais encourus en liaison avec cette vente.

Afin de déterminer les plus ou moins-values réalisées en cas de cession ou de rachat de titres de placement, les produits tirés de la vente calculés selon la méthode décrite ci-dessus sont comparés au coût en capital des placements concernés.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les fonds en banques, les dépôts à terme et d'autres placements très liquides à court terme qui sont facilement convertibles en une somme connue et qui ne présentent qu'un risque insignifiant de modifications de leur valeur.

Risques financiers

L'Organisation a élaboré des stratégies de gestion des risques conformément à son Règlement Financier et à ses Règles d'application. L'Organisation est en effet exposée à des risques financiers variés, notamment risque de marché (risque de change et de cours), risque de liquidité et risque de crédit. L'Organisation ne recourt que de manière limitée aux instruments financiers dérivés pour se couvrir contre ces différents risques.

a) Risque de change

L'Organisation reçoit des contributions volontaires libellées en devises autres que l'euro et se trouve donc exposée à un risque de change découlant des fluctuations des taux de change.

L'Organisation possède hors de la zone euro, aux États-Unis, au Japon et au Mexique, des bureaux de représentation dont les actifs sont de faible valeur. Les dépenses d'exploitation réglées en monnaie locale sont généralement compensées par les recettes des ventes de publications dans cette même monnaie.

b) Risque de cours

L'Organisation est confrontée à un risque de variation des cours des marchés d'actions du fait des placements de ses fonds de retraite.

c) Risque de liquidité

En cas de besoin de liquidités, l'Organisation peut négocier et utiliser des crédits bancaires non confirmés.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit de l'Organisation est limité car ses contributeurs ont généralement une excellente notation financière.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque l'Organisation a une obligation résultant d'événements passés, et dont il est probable qu'elle devra assurer le règlement. Les provisions sont constituées sur la base de l'estimation la plus fiable, par la direction, de la dépense requise pour régler cette obligation à la date d'établissement de l'état de la situation financière.

Avantages du personnel

En plus d'un plan d'épargne-retraite à cotisations définies (la Caisse de prévoyance du personnel, qui ne peut plus accepter de nouveaux cotisants depuis 1974), l'Organisation gère plusieurs régimes sociaux à prestations définies comprenant un plan de pension, une couverture santé postérieure à l'emploi et des avantages liés à l'ancienneté.

La Section commune d'administration des pensions (SCAP), (qui administre les régimes de pension de six Organisations Coordonnées dont fait partie l'Organisation), agissant en qualité d'actuaire indépendant de l'Organisation, procède à l'évaluation des engagements à comptabiliser chaque année au titre des prestations définies et des dépenses connexes. Les dernières évaluations actuarielles au 31 décembre 2008 ont été effectuées selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service ouvre droit à une unité supplémentaire de droit aux avantages et chaque unité est mesurée séparément jusqu'à constituer l'obligation finale.

Les engagements de l'Organisation au titre des avantages du personnel sont partiellement financés par des actifs détenus séparément. Les actifs du Budget et Fonds de réserve pour les pensions et ceux de la Caisse de prévoyance du personnel sont distincts de tous les autres actifs de l'Organisation. Les actifs de ces deux régimes de pension ne peuvent être utilisés que pour verser des prestations et pour financer leurs dépenses.

Constatation des produits

Les contributions obligatoires et volontaires sont comptabilisées quand ces ressources sont approuvées.

Les revenus des contributions volontaires sont comptabilisés à hauteur des montants décaissés au cours de la période. Le solde des contributions volontaires non dépensées et les autres revenus rattachés à des exercices futurs sont comptabilisés dans les produits différés.

Les revenus des ventes de publications sont comptabilisés au moment de leur expédition et les ventes de services d'accès aux statistiques de l'OCDE et aux données sur support électronique sont comptabilisées au moment où ces données deviennent accessibles.

Les produits financiers sont calculés prorata temporis, par référence au principal en cours et au taux d'intérêt effectif applicable. Les autres revenus, y compris les remboursements de frais par des tiers, sont pris en compte lorsqu'ils sont acquis à l'Organisation selon les termes des contrats convenus, ou, en l'absence de contrat, lors de leur encaissement.

Contrats de location, crédit-bail

L'Organisation n'a aucun contrat de location-financement.

Les loyers payables dans le cadre de contrats de location opérationnelle sont comptabilisés en charges dans la situation de la performance financière selon la méthode d'allocation uniforme sur la durée du bail correspondant.

Note 4 : Avis et estimations comptables

Pour l'application des principes comptables de l'Organisation, qui sont décrits à la note 3, la Direction doit formuler des avis, des estimations et des hypothèses concernant les valeurs comptables des éléments d'actif et de passif qui ne ressortent pas directement d'autres sources. Les estimations et hypothèses connexes reposent sur des données antérieures et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les résultats effectifs peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. Les révisions des estimations comptables sont prises en compte au cours de l'exercice pendant lequel l'estimation est révisée si l'estimation concerne uniquement cette période ou au cours de l'exercice pendant lequel la révision intervient et des exercices futurs si la révision concerne à la fois l'exercice en cours et des exercices futurs.

Les estimations concernent notamment, sans que cette liste soit exhaustive, la juste valeur des terrains et immeubles, les engagements au titre du régime de pension à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi, les montants prévus pour les litiges, l'évaluation des retours de publications invendues, le risque financier sur les stocks et les créances, les charges à payer, les éléments d'actif et de passif éventuels et le degré de dépréciation des immobilisations.

Note 5 : Disponibilités

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	€'000	€'000
Caisse	5	4
Dépôts bancaires libres - euros	102,838	105,364
Dépôts bancaires libres - autres devises	3,458	4,610
Total, disponibilités fonds libres	106,301	109,978
Dépôts bancaires non libres	54,529	44,946
Dépôts bancaires et instruments de trésorerie - PBRF	26,843	5,651
Total, disponibilités fonds non libres	81,372	50,597
Total des disponibilités	187,673	160,575

Les liquidités sont généralement détenues sur des comptes rémunérés immédiatement accessibles et des dépôts à court terme. Le taux d'intérêt moyen des comptes rémunérés s'est établi à 3.5 % (2007 : 3.9 %).

Certains dépôts sont affectés à des usages particuliers :

- Les fonds reçus des pays membres spécifiquement affectés au Projet du Site (voir notes 12 et 26) ;
- En janvier 2008, l'Organisation a transféré le placement de 10.5 M€ au titre du Plan médical d'un dépôt auprès de sa compagnie d'assurance à des dépôts bancaires à court terme, ce placement figure à présent à la rubrique « Dépôts bancaires non libres ». Il est réservé à la couverture des frais de gestion des sinistres et du risque de variation de la sinistralité de l'assurance santé du personnel actif et retraité de l'Organisation. Le solde de ce dépôt au 31 décembre 2008 s'élevait à 10.4 M€ ;
- Les avoirs du PBRF, y compris les dépôts en espèces, sont réservés au paiement des prestations de pension et des dépenses d'administration du Fonds comme prévu par ses statuts. L'augmentation des dépôts en espèces, qui sont détenus dans des comptes bancaires rémunérés, des dépôts à terme ou des certificats de dépôt, est due principalement à la décision de ne pas investir les nouvelles contributions dans l'attente de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'investissement.

L'Organisation n'a pas de lignes de crédit confirmées, mais a conclu avec ses banques des accords de découvert informels et limités. Ces accords peuvent être dénoncés par les banques à tout moment. Aucun emprunt n'a été effectué sur les facilités de découvert en 2008 ou en 2007.

Note 6 : Stocks

	31 décembre 2008 €'000	31 décembre 2007 €'000
Produits finis de publications	2,747	2,384
Fournitures	218	273
Réserve diplomatique	19	19
Stocks, valeur brute	2,984	2,676
Provision pour dépréciation des stocks	(2,258)	(1,974)
Stocks, valeur nette	726	702

Les publications achevées incluent les publications destinées à la vente et les publications diffusées gratuitement.

Les fournitures incluent le papier destiné à l'impression des publications stocké à l'Organisation et celui entreposé chez un fournisseur.

La provision pour dépréciation des stocks représente l'amortissement à leur valeur de réalisation nette des stocks de publications achevées et de fournitures.

Note 7 : Créances et charges constatées d'avance

	31 décembre 2008 €'000	31 décembre 2007 €'000
Contributions obligatoires - pays membres	32,795	35,730
Contributions obligatoires - économies non membres participant aux programmes de Partie II	550	398
Provision pour dépréciation contributions obligatoires - économies non membres participant aux programmes de Partie II	(122)	(359)
Contributions volontaires	43,149	33,424
Provision pour dépréciation contributions volontaires	(73)	(45)
Charges constatées d'avance et autres créances	23,028	17,423
Provision pour dépréciation autres créances	(469)	(976)
Publications	218	222
Provision pour dépréciation publications	(100)	(81)
Total créances et charges constatées d'avance	98,976	85,736

Les contributions obligatoires et volontaires à recevoir représentent les produits non encore encaissés que les pays membres, les économies non membres et les donateurs se sont engagés à verser à l'Organisation pour l'exécution du Programme de travail.

mois, sur la base du taux de l'emprunt bancaire augmenté d'une marge destinée à couvrir les frais de gestion des prêts. Les remboursements sont garantis par la retenue des échéances sur les salaires et les soldes de tous comptes en cas de départ.

- b) Les dépôts de garantie faits par l'Organisation garantissent l'exécution de ses engagements de locataire des immeubles de bureaux pris à bail.
- c) La Caisse de prévoyance du personnel est un plan d'épargne-retraite à cotisations définies. Conformément à son règlement, elle constitue une entité séparée, gérée par le Secrétaire Général au nom de ses participants actifs et retraités. La Caisse reçoit des cotisations des agents affiliés à hauteur de 7 % et de l'Organisation à hauteur de 14 % des salaires, elle gère ses investissements et verse les droits acquis par ses membres. Les actifs et les passifs de la Caisse sont portés globalement dans l'état de la situation financière, en revanche, ses produits et ses charges ne sont pas enregistrés dans l'état de la performance financière puisqu'ils reviennent aux participants. La Caisse est fermée à de nouveaux entrants depuis 1974, date à laquelle les participants ont eu la possibilité de choisir de rester dans ce fonds ou de transférer leurs droits à pension au nouveau Régime de pensions à prestations définies de l'Organisation.

En octobre 2008, le Conseil a donné son approbation à ce que les participants à la Caisse de prévoyance qui remplissent certains critères puissent retirer leurs avoirs dans ce Fonds et transférer leurs droits à pension au nouveau Régime de pensions de l'Organisation sur une base actuarielle. Si tous ceux qui remplissent les conditions requises décidaient d'user de cette possibilité, le montant total du capital qui serait transféré s'élèverait environ à 14 M€. Au 31 décembre 2008, 3 participants avaient transféré leurs droits et 8 autres ont transféré leurs droits à compter du 1^{er} janvier 2009. L'option d'affiliation au nouveau Régime de pensions, qui est irrévocable, et le transfert correspondant des droits, seront ouverts pendant six mois à compter de la date de notification aux participants durant le 4^e trimestre 2008.

La Caisse de prévoyance du personnel compte au 31 décembre 30 agents en activité (2007 : 46) et 256 retraités (2007 : 271). En 2006, la gestion de la Caisse a été transférée à la SCAP.

Un fonds de placement inclus dans la catégorie des fonds de placement monétaire a été suspendu en 2007. Une distribution partielle équivalant à environ 50 % du placement a été effectuée en 2007. Le placement a été liquidé en 2008 et les produits ont été réinvestis dans un nouveau fonds à long terme, qui comprend les placements sous-jacents dans le fonds antérieur, et qui sera conservé jusqu'à échéance pendant 5 ans, période pendant laquelle le placement ne peut être liquidé. Le placement a été évalué à la clôture de l'exercice au coût historique à 214 K€. Le montant qui sera finalement obtenu de la liquidation de ce placement est encore inconnu.

Au cours de l'exercice, les variations des placements de la Caisse de prévoyance du personnel ont été les suivantes :

	31 décembre 2007	Acquisitions de l'exercice	Cessions / Ajustements	Moins-values non réalisées à la clôture de l'exercice	31 décembre 2008
	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000
Valeur brute des placements					
Contrat de capitalisation	39,514	1,729	(6,942)	-	34,301
Placements monétaires	2,256	214	(2,256)	-	214
Disponibilités	1,082	-	(860)	-	222
Total valeur brute des placements	42,852	1,943	(10,058)	-	34,737
Autres immobilisations financières	25	3,508	(25)	-	3,508
Total des actifs de la Caisse de prévoyance du personnel	42,877	5,451	(10,083)	-	38,245

- d) En 2000, l'Organisation a créé un Budget et Fonds de réserve pour les pensions afin de « lisser l'évolution des contributions des pays membres dans le temps, d'assurer la stabilité financière du programme de travail de l'Organisation, de faire intervenir des revenus de placement en complément aux contributions des agents et des pays membres et, pour ce qui est des services qui seront rendus à l'avenir, de répondre aux préoccupations qui sont apparues concernant la répartition de la charge financière des pensions correspondant à des services rendus dans le passé ». En 2005, le Conseil a procédé à un examen approfondi du Fonds et a décidé de maintenir la structure de financement à long terme de manière à accroître progressivement le pourcentage des obligations de pension qui sont capitalisées.

Au cours de l'exercice, les variations des placements du Budget et Fonds de réserve pour les pensions ont été les suivantes :

	31 décembre 2007	Acquisitions de l'exercice	Cessions / Ajustements	Moins-values non réalisées à la clôture de l'exercice	31 décembre 2008
	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000
Valeur brute des placements					
Placements obligataires	78,484	5,422	(5,200)	-	78,706
Placements en actions	91,899	15,623	-	-	107,522
Total valeur brute des placements	170,383	21,045	(5,200)	-	186,228
Ajustement des placements à la juste valeur					
Placements obligataires	1,009	-	(1,009)	7,892	7,892
Placements en actions	32,537	-	(32,537)	(28,162)	(28,162)
Total des ajustements à la juste valeur	33,546	-	(33,546)	(20,270)	(20,270)
Valeur nette des placements	203,929	21,045	(38,746)	(20,270)	165,958

Le Budget et Fonds de réserve pour les pensions sert exclusivement au paiement des prestations de pension du personnel et il est géré conformément à ses statuts. Les objectifs de placement qui lui sont assignés tiennent compte de son caractère à long terme et de la nature des obligations du Régime de pensions. Le Budget et Fonds de réserve pour les pensions investit environ 60 % de

ses actifs à long terme en actions et la fraction restante en placements à revenu fixe. Cette position stratégique à long terme est destinée à maximiser le rendement total sous réserve du respect des règles relatives aux risques de crédit et de liquidité et à réduire la volatilité. Toutefois, dans la dernière partie de l'année, conformément à la proposition – approuvée par le Conseil de gestion du PBRF et soumise au Comité du budget et au Conseil – de ne pas investir de nouvelles contributions et de ne pas rééquilibrer le portefeuille en attendant la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'investissement – et compte tenu de la situation difficile du marché (baisse du prix des actions et augmentation des prix des obligations publiques) on s'est écarté de la répartition stratégique neutre à savoir, 60 % d'actions et 40 % de titres à revenu fixe. Au 31 décembre 2008, le Fonds était investi à hauteur de 48.5 % en obligations d'État de la zone euro, de 44.5 % en actions de la zone euro et de 7 % en dépôts à terme. Du fait de la composante « actions » du portefeuille, les placements reflètent néanmoins les variations à court terme des marchés financiers. La performance pour l'année qui s'est achevée au 31 décembre 2008 a été un rendement négatif de 24.8 %. Les actions ont enregistré un rendement négatif de 44.5 % tandis que les obligations ont connu une évolution positive de 8.8 %. Les plus-values et les moins-values latentes sont portées dans l'état de la performance financière. Les produits et les charges du Fonds sont présentés à la note 23 : Information sectorielle – État de la performance financière.

- e) La Caisse de prévoyance du personnel et le Budget et Fonds de réserve pour les pensions sont exposés, du fait de leurs placements, à des risques financiers qui tiennent aux variations des taux de change, aux variations des taux d'intérêt et aux variations des cours. Les titres détenus par les deux fonds sont libellés principalement en euros pour réduire au minimum le risque de change. Pour couvrir les engagements à court terme des prestations de pension de l'exercice en cours, une fraction des actifs du Budget et Fonds de réserve pour les pensions est détenue sur des dépôts bancaires.

Note 10 : Créances non courantes

	31 décembre 2008 €'000	31 décembre 2007 €'000
Contributions volontaires	19,961	9,701
Total créances non courantes	19,961	9,701

Les contributions volontaires non courantes sont dues plus de 12 mois après la date de fin d'exercice conformément aux conditions auxquelles elles ont été offertes. L'augmentation des créances non courantes est principalement due à l'augmentation des contributions volontaires pluriannuelles pour le Programme de travail au cours du biennium 2009-2010.

Note 11 : Biens, installations et équipements

Au cours de l'exercice, les variations des biens, installations et équipements ont été les suivantes :

	31 décembre 2007	Acquisitions / Amortissements	Cessions	Transferts	31 décembre 2008
	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000
Coûts d'acquisition, biens, installations et équipements					
Agencements et installations - La Défense (Tour Europe)	15,711	-	-	-	15,711
Autres biens, installations et équipements	29,522	6,649	(846)	673	35,998
Immobilisations en cours	194	684	-	(673)	205
Total coûts d'acquisition, biens, installations et équipements	45,427	7,333	(846)	-	51,914
Amortissements					
Agencements et installations - La Défense (Tour Europe)	(12,178)	(2,731)	-	-	(14,909)
Autres biens, installations et équipements	(19,195)	(4,332)	845	-	(22,682)
Total amortissements	(31,373)	(7,063)	845	-	(37,591)
Valeur nette biens, installations et équipements					
Agencements et installations - La Défense (Tour Europe)	3,533	(2,731)	-	-	802
Autres biens, installations et équipements	10,327	2,317	(1)	673	13,316
Immobilisations en cours	194	684	-	(673)	205
Total valeur nette biens, installations et équipements	14,054	270	(1)	-	14,323

Les dépenses engagées au titre des agencements et installations de La Défense (Tour Europe) concernent la réinstallation du personnel dans le cadre du Projet du Site. Des informations détaillées sur les engagements au titre des contrats de location figurent en note 26.

Les principales acquisitions de l'exercice concernent l'équipement du bâtiment Marshall (précédemment dénommé Nouveau Bâtiment). Au cours du 4^e trimestre 2008, il a été procédé à la réception des travaux de rénovation acceptés par le maître d'œuvre et le redéploiement des agents, principalement situés dans la Tour Europe, a commencé dans le bâtiment.

Note 12 : Terrains et immeubles

Les terrains et immeubles de l'Organisation se composent principalement de son siège de La Muette, à Paris.

	31 décembre 2007	Acquisitions / Amortissements	Cessions	Transferts	Réévaluation	31 décembre 2008
	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000
Coût historique / Réévaluation						
Terrains	78,260	-	-	-	2,300	80,560
Immeubles	279,130	1,131	-	54,119	9,052	343,432
Immobilisations en cours	19,947	34,239	-	(54,119)	-	67
Total terrains et immeubles	377,337	35,370	-	-	11,352	424,059
Amortissements						
Immeubles	-	(6,745)	-	-	3,667	(3,078)
Total amortissements	-	(6,745)	-	-	3,667	(3,078)
Valeur nette des terrains et immeubles						
Terrains	78,260	-	-	-	2,300	80,560
Immeubles	279,130	(5,614)	-	54,119	12,719	340,354
Immobilisations en cours	19,947	34,239	-	(54,119)	-	67
Total valeur nette des terrains et immeubles	377,337	28,625	-	-	15,019	420,981

En janvier 2000, le Conseil a décidé de rénover le bâtiment du siège de la Muette : ces travaux forment le Projet du Site en cours. Ce projet prévoit :

- la rénovation du Château et sa mise en conformité avec les normes modernes ;
- le désamiantage et la rénovation du Nouveau Bâtiment et de l'annexe Pascal (aujourd'hui rebaptisés bâtiment Marshall), sans modification de structure ;
- la construction d'un nouveau Centre de conférences.

Le Projet du Site est financé par des contributions des pays membres.

Pendant la période de construction et de rénovation, une partie des agents a été installée à titre temporaire dans des locaux en location, la majorité d'entre eux à la Tour Europe, à La Défense. Le bail de la Tour Europe a été résilié et le redéploiement des agents dans le bâtiment Marshall et dans d'autres locaux a commencé pendant le 4^e trimestre 2008.

Le coût total du Projet du Site est détaillé dans la note 26B « Engagements de dépenses ». Les coûts de rénovation/construction sont accumulés au poste « Immobilisations en cours » pour chaque immeuble jusqu'à ce que les travaux de rénovation/construction soient achevés et dûment acceptés par l'Organisation, date à laquelle les coûts sont transférés au poste « Immeubles ».

Le Projet du Site devait être achevé à la fin de 2008 et tous les principaux travaux de construction et de rénovation ont été achevés. Le Château a été de nouveau opérationnel au 1^{er} trimestre 2006, la construction

du Centre de conférences, y compris les installations de restauration destinées aux agents, a été achevée au 4^e trimestre 2007 et la rénovation du bâtiment Marshall a été achevée au 4^e trimestre 2008.

Étant donné la difficulté qu'il y avait à définir une valeur de marché pour le Centre de conférences spécialisé, y compris les installations de restauration destinées au personnel, la Direction a procédé à une estimation de la juste valeur en se fondant sur le coût de remplacement amorti. Dans ce contexte, son coût amorti au 31 décembre 2008, soit 52.4 M€ (2007 : 54.8 M€), est considéré par la Direction comme représentatif de son coût de remplacement amorti.

Le coût des travaux faisant l'objet du contrat et achevés à la date de clôture pour la rénovation du bâtiment Marshall est porté au poste « Immeubles » au 31 décembre 2008. Au 31 décembre 2007, il était comptabilisé au poste « Immobilisations en cours ».

Réévaluation

Les terrains et immeubles comptabilisés à leur juste valeur ont été réévalués sur la base de leur valeur de marché au 31 décembre 2008.

L'effet cumulé de ces réévaluations a été comptabilisé comme suit :

Écarts de réévaluation	
Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière €'000	Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière €'000

Au 31 décembre 2006

Excédent de réévaluation des terrains	-	2,469
Excédent de réévaluation des immeubles	-	140,836

2007

Excédent de réévaluation des terrains	-	1,780
Excédent de réévaluation des immeubles	-	9,324

2008

Excédent de réévaluation des terrains	-	2,300
Excédent de réévaluation des immeubles	-	12,719

Écarts de réévaluation cumulés au 31 décembre 2008

	-	169,428
--	---	----------------

Les écarts de réévaluation positifs sont habituellement portés aux réserves dans l'état de la situation financière. Toutefois, lorsqu'un écart de réévaluation positif a pour effet de compenser un écart de réévaluation négatif auparavant comptabilisé dans les charges, il est comptabilisé comme un produit dans l'état de la performance financière.

Note 13 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels achetés.

	31 décembre 2007	Acquisitions / Amortissements	Cessions	31 décembre 2008
	€'000	€'000	€'000	€'000
Coûts d'acquisition	5,707	978	(15)	6,670
Amortissements	(4,625)	(718)	14	(5,329)
Total Immobilisations incorporelles nettes	1,082	260	(1)	1,341

Note 14 : Emprunts

31 décembre 2008	31 décembre 2007
€'000	€'000
6,290	7,900

Emprunt relatif aux prêts au personnel (voir note 9)

Note 15 : Fournisseurs et charges à payer

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	€'000	€'000
Dettes fournisseurs et charges à payer	47,269	41,332
Dettes envers le personnel et les organismes de prévoyance	28,774	22,280
Avances sur contributions obligatoires et contributions volontaires	15,209	14,210
Autres dettes	20,421	23,353
Total fournisseurs et charges à payer	111,673	101,175

Les dettes fournisseurs et les charges à payer comprennent les factures reçues des fournisseurs et non encore réglées ainsi que les montants à payer pour des prestations réalisées au cours de l'exercice mais non encore facturées. Les charges à payer s'élèvent à 13.0 M€ au 31 décembre 2008 (2007 : 22.1 M€). L'augmentation des sommes à payer aux fournisseurs observée en 2008 par rapport à 2007 est essentiellement attribuable à l'avancement du Projet du Site. Un montant total de 14.3 M€ (2007 : 5.3 M€) a été retenu sur les sommes à payer à divers entrepreneurs à titre de garantie pour les travaux du Projet du Site.

Les dettes envers le personnel représentent essentiellement les congés payés, les autres droits à congés et les autres montants acquis aux salariés. Les dettes envers les organismes de prévoyance sont constituées des cotisations courantes, dont la plus importante concerne le contrat d'assurance santé.

Les autres sommes à payer sont constituées d'excédents budgétaires à hauteur de 2.7 M€ (2007 : 5.2 M€), ainsi que d'avances versées au titre de projets spéciaux. Les excédents budgétaires sont crédités sur des comptes affectés à chacun des pays membres lorsqu'ils ont été approuvés par le Conseil de l'Organisation. Les pays membres peuvent alors les utiliser à leur convenance. Tous les excédents budgétaires jusqu'à la clôture de 2007 ont été approuvés par le Conseil.

Note 16 : Provisions pour risques et charges

31 décembre 2008	31 décembre 2007
€'000	€'000
10,353	679

Total provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges incluent la provision pour résiliation anticipée de contrats concernant les bureaux et emplacements de parking du fait de l'achèvement en temps voulu du Projet du Site, les provisions pour risques représentant l'évaluation à la date de clôture des paiements à effectuer au titre de divers litiges auxquels l'Organisation est partie et le coût des retours par les distributeurs des publications invendues.

Note 17 : Avantages du personnel

Les avantages du personnel représentent l'estimation des engagements actuariels pris au titre des régimes de pensions à prestations définies, de la couverture santé postérieure à l'emploi et des avantages liés à l'ancienneté.

L'Organisation gère différents régimes à prestations définies qui incluent un plan de pension coordonné avec cinq autres organisations internationales, un plan de pension révisé pour les agents recrutés après le 1^{er} janvier 2002, une couverture santé postérieure à l'emploi et des avantages liés à l'ancienneté s'appliquant à un groupe fermé d'agents.

Le régime des avantages liés à l'ancienneté n'admet plus de cotisants depuis 1993 et au 31 décembre 2008, 614 personnes pouvaient prétendre en bénéficier (2007 : 665).

La Caisse de prévoyance du personnel représente la dette venant en contrepartie de l'actif de la Caisse analysé plus haut dans la note 9.

L'Organisation offre aux anciens agents remplissant les conditions requises la même couverture santé qu'aux agents en activité par le biais de trois régimes contributifs différents.

	31 décembre 2008 €'000	31 décembre 2007 €'000
Avantages du personnel courant	68,951	65,594
Avantages du personnel non courant	1,335,254	1,248,123
Caisse de prévoyance du personnel	38,245	42,877
Total des avantages du personnel non courant	1,373,499	1,291,000
Total des avantages du personnel	1,442,450	1,356,594
Régime de pension à cotisations définies		
Caisse de prévoyance du personnel	38,245	42,877
Régime de pension à prestations définies		
Régime de pension à prestations définies - courant	68,951	65,594
Régime de pension à prestations définies - non courant	1,335,254	1,248,123
Total des régimes de pension à prestations définies	1,404,205	1,313,717

En 2008, l'Organisation a réexaminé ses principales hypothèses financières actuarielles : taux d'actualisation, niveaux futurs des salaires et des prestations et coûts futurs des prestations médicales. Les hypothèses démographiques sont revues dans leur intégralité tous les cinq ans, la dernière révision ayant eu lieu en 2008.

Chaque année, l'Organisation réalise une projection à long terme et procède à une évaluation actuarielle des différents régimes à prestations définies en vigueur à la date de clôture de l'exercice afin de mesurer ses obligations au titre des avantages consentis à son personnel.

Les tableaux ci-après présentent l'évolution des engagements au titre des prestations cumulées et les montants comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que l'évolution des hypothèses actuarielles :

31 décembre 2008			31 décembre 2007		
Pensions	Couverture santé postérieure à l'emploi	Total des avantages	Pensions	Couverture santé postérieure à l'emploi	Total des avantages
€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000

Les montants comptabilisés dans l'état de la situation financière sont les suivants :

Valeur de l'obligation future	(1,602,748)	(290,077)	(1,892,825)	(1,388,617)	(247,499)	(1,636,116)
(Gains) / pertes actuarielles non comptabilisées	437,149	51,471	488,620	294,704	27,695	322,399

Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière

	(1,165,599)	(238,606)	(1,404,205)	(1,093,913)	(219,804)	(1,313,717)
--	-------------	-----------	--------------------	-------------	-----------	--------------------

L'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations définies est réalisée en actualisant les paiements futurs probables requis pour remplir les obligations résultant des services accomplis par les agents pendant l'exercice en cours et les périodes précédentes. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur le rendement du marché, à la date de clôture, des bons du Trésor français libellés en euros ayant des échéances résiduelles proches de la durée des engagements connexes au titre des pensions.

La diminution au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 du taux d'actualisation, passé de 4.70 % à 3.90 % pour les prestations de pension et de 4.60 % à 3.90 % pour la couverture santé postérieure à l'emploi, explique principalement l'augmentation au 31 décembre 2008 des obligations futures au titre des avantages du personnel, d'environ 214 M€ et 43 M€ respectivement par rapport à 2007.

31 décembre 2008			31 décembre 2007		
Pensions	Couverture santé postérieure à l'emploi	Total des avantages	Pensions	Couverture santé postérieure à l'emploi	Total des avantages
€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000

Les mouvements actuariels (gains) et pertes sont :

Pertes actuarielles non comptabilisées au début de l'exercice	294,704	27,695	322,399	418,698	57,115	475,813
(Gains) / pertes actuarielles de l'exercice	158,029	24,071	182,100	(96,431)	(26,264)	(122,695)
Pertes actuarielles comptabilisées dans l'exercice	(15,584)	(295)	(15,879)	(27,563)	(3,156)	(30,719)

Pertes actuarielles non comptabilisées à la fin de l'exercice

	437,149	51,471	488,620	294,704	27,695	322,399
--	---------	--------	----------------	---------	--------	----------------

Limite du corridor et (gains) / pertes actuarielles comptabilisées sont :

Pertes actuarielles non comptabilisées au début de l'exercice	294,704	27,695	322,399	418,698	57,115	475,813
---	---------	--------	----------------	---------	--------	----------------

Limite du corridor, 10% de la valeur de l'obligation au début de l'exercice

	(138,862)	(24,750)	(163,612)	(143,065)	(25,553)	(168,618)
--	-----------	----------	------------------	-----------	----------	------------------

Pertes actuarielles à amortir sur la durée d'activité moyenne prévue résiduelle des agents bénéficiaires des avantages

	155,842	2,945	158,787	275,633	31,562	307,195
--	---------	-------	----------------	---------	--------	----------------

Durée d'activité moyenne résiduelle prévue des agents bénéficiaires des avantages

	10	10		10	10	
--	----	----	--	----	----	--

Pertes actuarielles comptabilisées, 12 mois au 31 décembre

	15,584	295	15,879	27,563	3,156	30,719
--	--------	-----	---------------	--------	-------	---------------

Des gains ou pertes actuariels sont constatés lorsque l'évaluation actuarielle diffère des prévisions à long terme relatives aux obligations. Ils résultent d'ajustements fondés sur l'expérience (différence entre les évaluations actuarielles et les résultats effectivement observés) et de l'évolution des hypothèses actuarielles.

Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés selon la méthode du « corridor ». Les gains et pertes actuariels sont réputés pouvoir être portés dans l'état de la performance financière s'ils sont supérieurs à 10 % de la juste valeur des actifs du plan, ou de la valeur actuelle des engagements bruts au titre des prestations définies du plan au début de l'exercice si celle-ci est supérieure. Les gains ou pertes actuariels sortant de ce « corridor » de 10 % sont amortis sur la durée moyenne estimée de service restant à effectuer par les agents de l'Organisation participant à ces régimes, qui était de 10 ans en 2008 (2007 : 10 ans).

Les montants portés dans l'état de la performance financière sont les suivants :

	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	Pensions €'000	Couverture santé postérieure à l'emploi €'000	Total des avantages €'000	Pensions €'000	Couverture santé postérieure à l'emploi €'000	Total des avantages €'000
Contributions obligatoires des pays membres au PBRF	47,052	-	47,052	46,290	-	46,290
Cotisations employeur	24,852	-	24,852	23,913	-	23,913
Autres produits (ajustement fiscal des pensions, versements des salariés)	7,099	-	7,099	5,082	-	5,082
Contributions aux pensions et autres produits pour les 12 mois de l'exercice	79,003	-	79,003	75,285	-	75,285
Coût des services rendus au cours de l'exercice	55,920	11,097	67,017	58,785	11,792	70,577
Intérêt de la dette	63,786	11,297	75,083	57,390	10,422	67,812
Pertes actuarielles comptabilisées à la fin de l'exercice	15,584	295	15,879	27,563	3,156	30,719
Cotisations salariales de pension	(13,913)	-	(13,913)	(13,182)	-	(13,182)
Autres charges (ajustement fiscal des pensions, frais de santé postérieurs à l'emploi)	4,535	271	4,806	3,339	304	3,643
Pensions et autres charges pour les 12 mois de l'exercice	125,912	22,960	148,872	133,895	25,674	159,569

Le coût des services accomplis au cours de l'exercice correspond à l'augmentation de la valeur actuelle des engagements au titre des prestations définies résultant des services accomplis par le personnel au cours de l'exercice.

L'intérêt de la dette correspond à l'augmentation de la valeur actuelle des engagements au titre des prestations définies due au fait que la date de règlement des prestations est plus proche d'un an.

L'évolution de la valeur actuelle des obligations futures au titre des avantages du personnel est la suivante :

	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	Pensions €'000	Couverture santé postérieure à l'emploi €'000	Total des avantages €'000	Pensions €'000	Couverture santé postérieure à l'emploi €'000	Total des avantages €'000
Obligations futures au titre des avantages du personnel au début de l'exercice	(1,388,617)	(247,499)	(1,636,116)	(1,430,655)	(255,527)	(1,686,182)
Charges de l'exercice:						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(55,920)	(11,097)	(67,017)	(58,785)	(11,792)	(70,577)
Intérêt de la dette	(63,786)	(11,297)	(75,083)	(57,390)	(10,422)	(67,812)
Prestations versées	63,604	3,887	67,491	61,782	3,978	65,760
Gains / (pertes) actuariels nets de l'exercice	(158,029)	(24,071)	(182,100)	96,431	26,264	122,695
Obligations futures au titre des avantages du personnel à la fin de l'exercice	(1,602,748)	(290,077)	(1,892,825)	(1,388,617)	(247,499)	(1,636,116)

Au 31 décembre, les principales hypothèses actuarielles retenues (exprimées en moyennes pondérées) étaient les suivantes :

	2008		2007	
	Pensions	Couverture santé postérieure à l'emploi	Pensions	Couverture santé postérieure à l'emploi
Taux d'actualisation	3.90%	3.90%	4.70%	4.60%
Taux de revalorisation future des salaires	2.10%		2.20%	
Taux de revalorisation future des pensions	2.20%		2.20%	
Taux de revalorisation future du régime révisé des pensions	1.75%		1.80%	
Taux d'augmentation future des frais de santé		3.75%		3.80%

Les hypothèses retenues pour les tendances des coûts des soins de santé ont un impact significatif sur les montants portés dans l'état de la performance financière. Un changement d'un point de pourcentage des taux d'évolution retenus pour les coûts des soins de santé aurait les conséquences suivantes :

	Augmentation d'un point en pourcentage €'000	Diminution d'un point en pourcentage €'000
Impact cumulé sur le coût des services rendus et l'intérêt de la dette	7,379	(5,358)
Impact sur la dette de prestations définies	74,922	(57,308)

L'évolution des ajustements sur cinq ans est la suivante :

	31 décembre 2008 €'000	31 décembre 2007 €'000	31 décembre 2006 €'000	31 décembre 2005 €'000	31 décembre 2004 €'000
Valeur actuelle des obligations de pension à prestations définies	1,602,748	1,388,617	1,430,655	1,494,810	1,222,291
Valeur nette des actifs du PBRF	186,175	213,795	180,242	134,767	99,797
Ajustements des engagements au titre du régime de pension					
En pourcentage des engagements au titre du régime %	(4.4)	(2.9)	0.1	1.0	3.2

L'Organisation prévoit de verser une contribution d'environ 75 M€ à ses régimes de prestations de retraite en 2009.

Note 18 : Produits différés

	Partie courante		Partie non courante	
	31 décembre 2008 €'000	31 décembre 2007 €'000	31 décembre 2008 €'000	31 décembre 2007 €'000
Projet Site	4,509	24,934	113,791	87,855
Contributions volontaires	61,416	50,854	62,386	48,320
Publications	5,167	5,125	220	330
Autres opérations, Partie I, Partie II et Budgets annexes	21,461	8,802	100	-
Total produits différés	92,553	89,715	176,497	136,505

En 2007, les produits différés figuraient dans le passif à court terme à la rubrique « Fournisseurs, charges à payer et produits différés ». Du fait de la valeur importante des produits différés, ceux-ci sont à présent comptabilisés en tant que poste distinct et reclassés entre produits à court terme et produits à long terme. Les chiffres des exercices antérieurs ont été retraités à des fins de comparaison.

Les produits différés correspondent à des produits comptabilisés pour lesquels les charges correspondantes seront exposées après la date de clôture. Les produits différés à long terme concernent les activités qui auront lieu plus de 12 mois après la date de clôture.

Note 19 : Participation nette des pays membres et réserves

	31 décembre 2007	Ajustements IPSAS en report à nouveau	Résultats de l'exercice précédent affectés aux réserves	Excédents budgétaires à affecter	Transferts / réévaluations et déficit de l'exercice	Réserves et excédents budgétaires ajoutés aux budgets futurs	Excédents budgétaires restitués aux pays membres et autres participants	31 décembre 2008
	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000
Pensions	(1,011,957)	-	(81,957)	-	-	-	-	(1,093,914)
Couverture santé postérieure à l'emploi	(198,412)	-	(21,392)	-	-	-	-	(219,804)
Désamiantage	(690)	-	690	-	-	-	-	-
Immobilisations	298,617	-	-	-	15,019	-	-	313,636
Report à nouveau	(17,568)	3,482	-	3,768	-	(6,417)	(2,743)	(19,478)
Participation nette des pays membres	(930,010)	3,482	(102,659)	3,768	15,019	(6,417)	(2,743)	(1,019,560)
Budget et Fonds de réserve pour les pensions	180,242	-	33,553	-	-	-	-	213,795
Réserve Chardon Lagache	10,824	-	440	-	-	-	-	11,264
Réserve pour le plan médical	10,186	-	(178)	-	-	-	-	10,008
Réserve Omesys	651	-	-	-	-	(651)	-	-
Autres réserves	11,883	-	1,152	-	-	20	-	13,055
Total autres réserves	33,544	-	1,414	-	-	(631)	-	34,327
Affectation du déficit net de l'exercice précédent	(60,442)	(3,482)	67,692	(3,768)	-	-	-	-
Déficit net de l'exercice	-	-	-	-	(111,911)	-	-	(111,911)
Participation nette des pays membres et réserves	(776,666)	-	-	-	(96,892)	(7,048)	(2,743)	(883,349)

La participation nette des pays membres représente le passif lié aux obligations de pension et à la couverture santé postérieure à l'emploi, analysé dans la note 17 ; et la contrepartie des terrains et immeubles détenus par l'Organisation.

Les soldes indiqués au 31 décembre 2008 pour les avantages de pension, la couverture santé postérieure à l'emploi, et le Budget et Fonds de réserve pour les pensions sont les valeurs à la clôture de l'exercice précédent, car les variations de l'exercice sont incluses dans le déficit net de l'exercice.

Le report à nouveau correspond à des ajustements IPSAS reportés.

Les réserves Chardon Lagache, Plan médical et Omesys sont affectées à la réalisation de buts spécifiques déterminés par le Conseil ou le Secrétaire général.

Les autres réserves sont constituées d'excédents nets conservés en vue d'une utilisation future.

Note 20 : Produits opérationnels

	12 mois jusqu'au 31 décembre 2008	12 mois jusqu'au 31 décembre 2007
	€'000	€'000
Contributions obligatoires	276,894	255,451
Contributions volontaires	79,274	67,177
Contributions aux pensions	79,003	75,285
Ventes de publications	15,071	14,407
Autres produits	13,518	5,224
Total des produits opérationnels	463,760	417,544

Les principales variations entre 2008 et 2007 s'analysent comme suit :

- Les contributions obligatoires pour les Parties I et II et les Budgets annexes ont augmenté conformément au Budget annuel et en fonction de l'avancement du Projet du Site ;
- Les contributions volontaires comptabilisées au cours de l'exercice ont augmenté du fait de la hausse des contributions versées par des pays membres et des économies non membres et de l'augmentation du nombre des programmes de travail ;
- Les contributions de pension comprennent les montants versés par les pays membres au PBRF, les contributions de l'employeur, d'autres contributions au titre de remboursements d'impôts et les cotisations du personnel ;
- Les ventes de publications sont réalisées en euros, en dollars des États-Unis, en livres sterling, en yen japonais et en pesos mexicains. Du fait de l'instabilité importante des taux de change des devises, l'Organisation a souscrit des contrats pour la vente future de 1.8 M dollars des États-Unis, jusqu'à fin décembre 2009, à un taux de change moyen de 1.405 dollar des États-Unis pour 1 euro. Aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2008, ces opérations ont dégagé une plus-value latente de 5 K€ qui a été comptabilisée dans l'état de la performance financière. Ces contrats couvrent environ 50 % des ventes prévues de publications en dollars des États-Unis pendant la durée des contrats ;
- Les autres produits comprennent des remboursements effectués par des tiers, la récupération des salaires des personnels détachés, des montants versés par des économies non membres, notamment les pays candidats à l'adhésion, et des recettes au titre des conférences. L'augmentation est due principalement aux contributions des pays candidats à l'adhésion pour couvrir les coûts de préadhésion.

Note 21 : Charges opérationnelles

	12 mois jusqu'au 31 décembre 2008 €'000	12 mois jusqu'au 31 décembre 2007 €'000
Les charges de personnel se composent de :		
Traitements et salaires	225,913	214,195
Personnel temporaire	10,070	8,759
Autres charges de personnel (formations incluses)	928	836
Total des charges de personnel	236,911	223,790
Total charges de pension et avantages postérieurs à l'emploi (Voir Note 17)	148,872	159,569
Les honoraires des prestataires de services se composent de :		
Honoraires versés à des consultants individuels	11,029	9,176
Honoraires versés à des sociétés	16,958	12,845
Total des honoraires des prestataires de services	27,987	22,021
Charges de voyage :		
Charges de voyage missions - personnel	14,226	12,426
Charges de voyage - invités externes	8,541	5,853
Total des charges de voyage	22,767	18,279
Les charges de fonctionnement se composent de :		
Services extérieurs	12,369	9,261
Loyers	25,550	23,780
Entretien et réparations	7,953	5,713
Energie et fluides	1,172	888
Achats de matières et fournitures	4,208	3,593
Edition et reproduction	1,174	920
Frais de conférence (traductions incluses)	5,385	3,900
Frais de communication	2,930	2,932
Frais de marketing et autres	2,711	1,968
Publications externes	1,571	1,517
Amortissements	14,525	12,932
Variation de stocks	(308)	(384)
Total des charges de fonctionnement	79,240	67,020
Les autres charges se composent de :		
Taxes non remboursables et assurances	1,290	1,395
Pertes d'exploitation	3	3
Provisions pour risques et charges, sur créances et publications	10,010	32
Autres charges administratives	251	186
Total des autres charges	11,554	1,616
Total des charges opérationnelles	527,331	492,295

Les principales variations entre 2008 et 2007 sont les suivantes :

- L'augmentation de 5.9 % des charges de personnel est due en partie à des programmes de travail supplémentaires ;
- La diminution des coûts de pension et des avantages postérieurs à l'emploi est due principalement à la baisse de 14.8 M€ des pertes actuarielles comptabilisées au cours de l'exercice, ce qui fait plus que compenser l'augmentation des coûts des prestations actuellement servies et des intérêts de 3.7 K€ ;
- les coûts des services de conseil, des missions et des conférences ont augmenté de 11.9 M€, soit une progression de 27.0 %, principalement en raison de la hausse des contributions volontaires, des programmes de travail supplémentaires et des travaux relatifs aux pays candidats à l'adhésion ;
- L'augmentation des dotations aux amortissements et des coûts d'entretien en 2008 est due principalement à l'avancement du Projet du Site, les travaux concernant le Château et le Centre de conférences ayant été achevés en 2007 ;
- Les provisions pour risques et charges, les risques sur créances constatées d'avance et les stocks de publications sont sensiblement plus élevés en 2008 principalement en raison des provisions pour résiliation anticipée des contrats souscrits pour des bureaux et des parkings du fait de l'achèvement en temps voulu du Projet de Site et de la réinstallation du personnel.

Note 22 : Produits et charges financiers

	12 mois jusqu'au 31 décembre 2008 €'000	12 mois jusqu'au 31 décembre 2007 €'000
Intérêts reçus des fonds non libres	3,564	2,934
Intérêts reçus sur la trésorerie générale	3,229	2,175
Produits / (pertes) financiers du Budget et Fonds de réserve pour les pensions	(53,298)	10,298
Pertes sur différences de change	(1,268)	(522)
Total des produits financiers	(47,773)	14,885
Intérêts versés	337	361
Frais bancaires	230	215
Total des charges financières	567	576
Produits et charges financiers nets	(48,340)	14,309

Les intérêts perçus ont progressé de 1 684 K€ pour l'exercice prenant fin au 31 décembre 2008 par rapport à l'exercice ayant pris fin au 31 décembre 2007 du fait de l'augmentation des dépôts rémunérés.

Les intérêts perçus sur la trésorerie générale proviennent essentiellement de contributions volontaires encaissées avant l'engagement des dépenses correspondantes.

Les pertes de placement du Budget et Fonds de réserve pour 2008 sont liées aux placements en actions dont la valeur a diminué à la suite de la chute des marchés boursiers mondiaux. Comme indiqué à la Note 9, les placements en actions ont chuté de 44.5 %, à comparer à une baisse de 44.1 % de l'indice de référence (indice de référence composite composé du FTSE Euro 100 pour 60 % et de l'indice des obligations d'État Citigroup EMU pour 40 %). Les gains de placement au cours de l'exercice sur des fonds investis dans des titres à revenu fixe de 8.8 % compensent en partie les pertes de placement sur les actions. Le résultat consolidé du Fonds se traduit par une perte de 24.8 % (2007 : gain de 6.1 %) à comparer à une perte de 25.4 % pour l'indice de référence (2007 : gain de 7.4 %).

Les pertes de change nettes ont augmenté principalement du fait d'une augmentation de la valeur des contributions volontaires versées dans des monnaies autres que l'euro et de la faiblesse des dollars des États-Unis et du Canada et de la livre sterling par rapport à l'euro.

Les intérêts versés concernent principalement les emprunts contractés pour financer le programme de prêts au personnel.

Note 23 : Information sectorielle – État de la performance financière

L'information sectorielle est basée sur les principales activités et sources de financement de l'Organisation. Ces secteurs sont conformes au Programme de travail de l'Organisation pour les années 2007 et 2008. Le Titre I de la Partie I du budget concerne les programmes financés par les membres et le Titre I de la Partie II concerne les programmes spéciaux financés par l'ensemble ou une partie des membres et par des non-membres. Le Titre II, le Titre III et les Budgets annexes comprennent notamment le Projet du Site. Les opérations non budgétaires comprennent le programme de prêts au personnel, les écarts de change et d'autres opérations diverses.

En raison de la nature des activités de l'Organisation, ses actifs et passifs sont utilisés conjointement par l'ensemble des secteurs et ne peuvent donc être présentés séparément.

Le tableau ci-dessous combine les présentations budgétaires et financières IPSAS. Les ajustements IPSAS sont des écritures comptables requises par les normes IPSAS, mais qui ne figurent pas dans les règles budgétaires de l'Organisation. Ces ajustements visent principalement l'application du principe de spécialisation des exercices aux charges et aux produits opérationnels, aux charges de pension et autres frais de personnel, aux immobilisations et à leur amortissement. Chaque fois que possible, les ajustements de comptabilité d'exercice ont été incorporés aux produits et aux charges des secteurs concernés. Les ajustements IPSAS qui ne sont pas directement affectables à un secteur spécifique ont été regroupés dans la colonne « IPSAS » du tableau. Les opérations internes reflètent le coût estimé des services échangés entre secteurs.

État de la performance financière par secteur

	Budget Titre I Partie I (1)		Budget Titre I Partie II (2)		Titres II, III et budgets annexes (3)		Contributions volontaires (4)	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000
Contributions statutaires	154,864	157,848	73,843	66,358	48,187	31,245	-	-
Contributions volontaires	-	-	31	-	-	-	79,243	67,177
Contributions aux pensions	-	-	-	-	4,535	4,105	-	-
Ventes de publications	-	(43)	5,297	4,666	9,774	9,784	-	-
Autres produits	1,257	953	495	149	8,411	1,467	2,087	1,510
Total des produits opérationnels	156,121	158,758	79,666	71,173	70,907	46,601	81,330	68,687
Personnel	139,726	137,340	41,581	40,740	16,535	11,533	39,998	35,200
Pensions et avantages postérieurs à l'emploi	3,259	2,557	38	-	4,535	4,105	-	-
Honoraires des prestataires de services	4,497	3,384	9,745	6,074	974	808	12,729	11,714
Voyages	4,347	3,995	3,896	3,244	992	289	13,525	10,741
Charges de fonctionnement	27,096	24,353	10,770	9,602	36,484	28,179	5,148	3,261
Autres charges	333	675	127	(4)	10,969	875	157	(25)
Total des charges opérationnelles	179,258	172,304	66,157	59,656	70,489	45,789	71,557	60,891
Excédent / (déficit) opérationnel	(23,137)	(13,546)	13,509	11,517	418	812	9,773	7,796
Autres produits et charges financiers nets	3,071	2,028	-	-	(53)	(51)	(9)	(3)
Produits (charges) financiers du PBRF	-	-	-	-	-	-	-	-
Total net des produits et charges financiers	3,071	2,028	-	-	(53)	(51)	(9)	(3)
Excédent / (déficit) des activités ordinaires	(20,066)	(11,518)	13,509	11,517	365	761	9,764	7,793
Opérations internes	19,989	15,752	(9,493)	(8,394)	(619)	606	(9,764)	(7,793)
Excédent / (déficit) net de la période	(77)	4,234	4,016	3,123	(254)	1,367	-	-

	Opérations non budgétaires (5)		Budget et Fonds de réserve pour les pensions (6)		IPSAS (7)		TOTAL (1 à 7)	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000	€'000
Contributions statutaires	-	-	-	-	-	-	276,894	255,451
Contributions volontaires	-	-	-	-	-	-	79,274	67,177
Contributions aux pensions	-	-	74,468	71,180	-	-	79,003	75,285
Ventes de publications	-	-	-	-	-	-	15,071	14,407
Autres produits	1,268	1,145	-	-	-	-	13,518	5,224
Total des produits opérationnels	1,268	1,145	74,468	71,180	-	-	463,760	417,544
Personnel	615	702	-	-	(1,544)	(1,725)	236,911	223,790
Pensions et avantages postérieurs à l'emploi	-	-	49,008	47,833	92,032	105,074	148,872	159,569
Honoraires des prestataires de services	107	41	-	-	(65)	-	27,987	22,021
Voyages	7	11	-	(1)	-	-	22,767	18,279
Charges de fonctionnement	1,233	841	-	-	(1,491)	784	79,240	67,020
Autres charges	(32)	95	-	-	-	-	11,554	1,616
Total des charges opérationnelles	1,930	1,690	49,008	47,832	88,932	104,133	527,331	492,295
Excédent / (déficit) opérationnel	(662)	(545)	25,460	23,348	(88,932)	(104,133)	(63,571)	(74,751)
Autres produits et charges financiers nets	1,465	1,811	484	226	-	-	4,958	4,011
Produits (charges) financiers du PBRF	-	-	(53,298)	10,298	-	-	(53,298)	10,298
Total net des produits et charges financiers	1,465	1,811	(52,814)	10,524	-	-	(48,340)	14,309
Excédent / (déficit) des activités ordinaires	803	1,266	(27,354)	33,872	(88,932)	(104,133)	(111,911)	(60,442)
Opérations internes	152	149	(265)	(320)	-	-	-	-
Excédent / (déficit) net de la période	955	1,415	(27,619)	33,552	(88,932)	(104,133)	(111,911)	(60,442)

Note 24 : Rapprochement entre les résultats budgétaires et les résultats après ajustements IPSAS

Pour rapprocher les résultats de la gestion du budget des résultats après ajustements IPSAS, il est nécessaire de tenir compte des différences entre la présentation budgétaire et la comptabilité d'exercice. Ces différences peuvent être attribuées à des écarts temporaires ou permanents. Les différences les plus significatives concernent les points suivants :

- Dans le budget, les produits doivent couvrir toutes les dépenses engagées. Dans la comptabilité d'exercice, les produits et les charges ne comprennent que les montants correspondant aux produits et aux charges effectives de la période. La différence est considérée comme un produit (ou comme une charge) différé en comptabilité d'exercice.
- Dans le budget, les dépenses en capital (à l'exception des dépenses en capital engagées dans le cadre du Projet du Site, qui dispose d'un budget distinct) sont comptabilisées comme des dépenses de l'exercice. En comptabilité d'exercice, cette charge est capitalisée et amortie sur la durée probable d'utilisation de ces immobilisations. Les dépenses en capital et les amortissements connexes sont inscrits à l'actif de l'état de la situation financière à leur valeur nette. La dotation aux amortissements est portée dans l'état de la performance financière.
- Dans le budget, les charges correspondant aux avantages du personnel sont prises en compte au fur et à mesure de leur versement, tandis qu'en comptabilité d'exercice, la charge est estimée par un actuairé selon une méthodologie définie dans les normes comptables. Les engagements au titre des pensions et de la couverture santé postérieure à l'emploi sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, comme indiqué dans la note 17.
- Les recettes des publications, y compris les abonnements, entrent dans le budget lors de leur encaissement. En comptabilité d'exercice, ces ventes sont comptabilisées en produits lorsque les publications sont livrées, et ajustées par voie de provisions pour pertes sur créances ou pour retours attendus de marchandises non vendues.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement entre les résultats budgétaires et les résultats de l'exercice après ajustements IPSAS tels qu'ils figurent dans les états financiers :

	Excédents budgétaires en instance d'affectation (1) €'000	Affectation aux réserves et crédits reportés au budget 2009 (2) €'000	Résultats budgétaires de l'exercice (3) = (1) + (2) €'000	Ajustements IPSAS (4) €'000	Nature des ajustements	Résultats nets de l'exercice (3) + (4) €'000
Titre I Partie I	537	5,950	6,487	(6,564)	a, d	(77)
Titre I Partie II	4,085	-	4,085	(69)	a, d	4,016
Titre II, Titre III et budgets annexes	563	-	563	(817)	a, d	(254)
Préadhésion	4,258	-	4,258	(4,258)		-
Engagement renforcé	665	-	665	(665)		-
Sous total opérations budgétaires	10,108	5,950	16,058	(12,373)	-	3,685
Opérations non budgétaires	-	955	955	-		955
Budget et Fonds de réserve pour les pensions	-	(27,619)	(27,619)	-		(27,619)
Sous total autres opérations	-	(26,664)	(26,664)	-		(26,664)
Autres ajustements IPSAS						
Variation avantages du personnel	-	-	-	(90,488)	c	(90,488)
Variation biens immobilisés et amortissements	-	-	-	1,556	b	1,556
Sous total ajustements comptables	-	-	-	(88,932)		(88,932)
Résultat net de l'exercice	10,108	(20,714)	(10,606)	(101,305)		(111,911)

Note 25 : Proposition d'affectation des résultats de l'exercice

Les résultats pour 2008 seront affectés comme suit, sous réserve de l'approbation du Conseil :

Résultats nets de l'exercice	Proposition d'affectation des résultats			
	Affectation au report à nouveau	Affectation aux réserves et crédits reportés au budget 2009	Excédents budgétaires en instance d'affectation	
€'000	€'000	€'000	€'000	
Titre I Partie I	6,487	-	5,950	537
Titre I Partie II	4,085	-	-	4,085
Titre II, Titre III et budgets annexes	563	-	-	563
Préadhésion	4,258	-	4,258	-
Engagement renforcé	665	-	665	-
Opérations non budgétaires	955	-	955	-
Budget et Fonds de réserve pour les pensions	(27,619)	-	(27,619)	-
Sous total	(10,606)	-	(15,791)	5,185
Ajustements IPSAS :				
Inclus dans le Titre I Partie I	(6,564)	(6,564)	-	-
Inclus dans le Titre I Partie II	(69)	(69)	-	-
Inclus dans les Titre II, Titre III et budgets annexes	(817)	(817)	-	-
Inclus dans la préadhésion	(4,258)	(4,258)	-	-
Inclus dans l'engagement renforcé	(665)	(665)	-	-
Autres ajustements IPSAS	(88,932)	(88,932)	-	-
Sous total ajustements IPSAS	(101,305)	(101,305)	-	-
Résultat net de l'exercice	(111,911)	(101,305)	(15,791)	5,185

Note 26 : Risques et engagements de dépenses**A. Risques**

L'Organisation est, ou risque d'être, partie à un nombre réduit de procédures judiciaires ou de litiges techniques. La direction de l'Organisation estime toutefois que les passifs qui pourraient résulter de ces litiges ne seront pas significatifs au regard des opérations et de la situation financière de l'Organisation.

En 2002, l'Organisation a loué des bureaux à La Défense (Tour Europe) pour la période 2002-2011, suivant un bail standard de 9 ans. Le plan et budget initial du Projet du Site prévoyait une résiliation anticipée du bail en 2009. L'Organisation a respecté le calendrier prévu du projet et l'avis de résiliation du bail a été signifié à la date d'avril 2009. Le déménagement des agents installés dans la Tour Europe a commencé au 4^e trimestre de 2008 et sera achevé au premier trimestre de 2009.

En 2002, l'Organisation a mis en place un dispositif de départ à la retraite anticipé destiné à un groupe fermé d'agents ayant été exposés à l'amiante. Ce dispositif permet aux agents concernés de demander leur retraite anticipée s'ils ont plus de 50 ans et moins de 60 ans, et sous réserve qu'ils remplissent certains critères concernant leurs fonctions et leur situation médicale. Au 31 décembre 2008, un seul agent percevait des prestations dans le cadre de ce dispositif de retraite anticipée. Dans l'hypothèse improbable où tous les agents pouvant y prétendre demanderaient à bénéficier de ce dispositif, le montant maximum qui devrait être versé par l'Organisation s'élèverait à environ 3.9 M€ pour la période allant jusqu'en juin 2031.

B. Engagements de dépenses

a) Projet du Site

Le Projet du Site désigne la rénovation du site de la Muette à Paris, où l'Organisation a son siège depuis sa création. L'ensemble de l'opération, à laquelle s'ajoute une opération de désamiantage à grande échelle, recouvre de vastes travaux de redéploiement, de démolition et de construction. Dans le même temps, l'Organisation procédera à un réaménagement de ses installations de conférence.

Le coût total du Projet du Site est estimé à 298.5 M€, y compris tous les coûts liés à la réinstallation temporaire du personnel pendant les travaux. Au 31 décembre 2008, la situation budgétaire du Projet du Site est la suivante :

	Budget autorisé € million	Dépenses cumulées au 31 décembre 2008			Budget disponible au 31 décembre 2008 € million
		Engagé € million	Réalisé € million	Total dépensé € million	
Dépenses de relogement temporaire	143.9	14.6	116.8	131.4	12.5
Dépenses de construction et rénovation	148.4	3.5	146.3	149.8	(1.4)
Autres dépenses	6.2	0.2	6.1	6.3	(0.1)
Total engagements de dépenses	298.5	18.3	269.2	287.5	11.0

b) Engagements au titre des locations

Les engagements minimum de loyers futurs s'analysent comme suit pour les exercices futurs :

	31 décembre 2008 € million	31 décembre 2007 € million
Moins d'une année	26	26
De deux ans à cinq ans inclus	39	60
Au-delà de cinq ans	13	18
Total engagements de loyers	78	104

Les engagements au titre des locations représentent le versement des loyers de certains immeubles. Les loyers payables au titre de ces locations peuvent être renégociés à des intervalles précisés dans les contrats de location. Comme indiqué plus haut à la rubrique « Risques », le bail relatif aux locaux de bureaux de la Défense, conclu pour la période 2002-2011, contient une clause qui prévoit le versement de pénalités en cas de résiliation anticipée. L'avis de résiliation du bail a été signifié de manière à quitter la Tour Europe d'ici à fin avril 2009.

c) Garanties bancaires

Les obligations de l'Organisation vis-à-vis des bailleurs de locaux de bureaux sont garanties par des banques pour un montant maximal de 3.7 M€. La plus importante concerne les bureaux de la Défense et porte sur un montant de 3.6 M€ pour la durée du bail et expirera au 3^e trimestre de 2009.

Pensions

Le régime de pension à prestations définies de l'Organisation a été adopté par une Résolution du Conseil en date du 16 novembre 1976 (C/M(76)20 Final). Cette Résolution lie l'Organisation et ses pays membres en vertu des articles 5a) de la Convention de l'Organisation et 18a) de son Règlement de procédure. L'Organisation estime qu'il en résulte à la fois une obligation légale de l'Organisation vis-à-vis des retraités et du personnel mais également, en contrepartie, une obligation pour chaque pays membre, avec la même force légale que le traité dont elle dérive, de contribuer au paiement des montants nécessaires au service des pensions. L'article 40 du régime de pension à prestations définies stipule que les pensions sont une charge dans le budget de l'Organisation et que les pays membres de l'Organisation garantissent collectivement le paiement de ces prestations. Le montant de cette garantie est équivalent à la dette de pension correspondante qui s'établissait à 1 603 M€ au 31 décembre 2008 (2007 : 1 389 M€) comme indiqué dans la note 17. Les pays membres participent à la constitution progressive d'un fonds (le Budget et Fonds de réserve pour les pensions) destiné à faire face à cet engagement. La valeur nette des actifs financiers du fonds s'établissait à 186.2 M€ au 31 décembre 2008 (2007 : 213.8 M€).

Note 27 : Événements survenus après la date d'établissement de l'état de la performance financière

Au 1^{er} trimestre de 2009, l'Organisation a souscrit deux baux d'une durée de neuf ans pour des locaux de bureaux et parkings supplémentaires.

Note 28 : Principaux dirigeants

L'Organisation est dirigée par un Conseil composé de représentants de tous les pays membres. Le Conseil est présidé par le Secrétaire général, qui dirige le secrétariat et exécute le programme de travail de l'Organisation, assisté de Secrétaires généraux adjoints et d'autres hauts dirigeants et cadres dirigeants (principaux dirigeants). Ils sont rémunérés par l'Organisation.

L'Organisation est placée sous le contrôle direct de ses pays membres. Elle n'a aucune participation ou intérêt dans d'autres entreprises. Les membres du Conseil ne sont pas rémunérés par l'OCDE.

L'effectif des principaux dirigeants de l'Organisation et leur rémunération cumulée sont les suivants :

	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Nombre de personnes	Rémunération globale €'000	Nombre de personnes	Rémunération globale €'000
Secrétaire général, secrétaires généraux adjoints et hauts dirigeants	7	2,146	7	2,286
Cadres dirigeants	28	6,302	29	6,032
Principaux dirigeants		8,448		8,318

L'Organisation n'a versé aucun autre émoluments ou rémunération aux principaux dirigeants ou à des membres de leurs familles.

Note 29 : Opérations avec des parties liées

Il n'y a pas eu d'opérations significatives avec des parties liées au cours des exercices 2008 et 2007.

Ni les principaux dirigeants, ni leurs proches n'ont bénéficié de prêts qui ne soient pas accessibles aux autres catégories de personnel.